

Numéro dans le SI local :	
Référence GESUP :	
Corps :	Professeur des universités
Article :	46-1
Chaire :	Non
Section 1 :	18-Archit., arts appliqués, plastiques, spectacle, musique ...
Section 2 :	
Section 3 :	
Profil :	Esthétique et Sciences de l'art (arts plastiques)
Job profile :	This post of professor in visual arts, specialising in aesthetics and art sciences at the Université Bordeaux Montaigne, will be attached to the visual arts and design section and will develop its research activities within the UR MICA.
Research fields EURAXESS :	Arts
Implantation du poste :	0331766R - UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE
Localisation :	PESSAC
Code postal de la localisation :	33600
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	.
	. - .
Contact administratif :	GHODBANI HANANE
N° de téléphone :	Gestionnaire RH
N° de Fax :	0557121571
Email :	. hanane.ghodbani@u-bordeaux-montaigne.fr
Date de saisie :	
Date de dernière mise à jour :	
Date de prise de fonction :	01/09/2024
Date de publication :	21/02/2024
Publication autorisée :	NON
Mots-clés :	art ; arts plastiques ;
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	UFR HUMANITES
Référence UFR :	
Profil recherche :	
Laboratoire 1 :	EA4426 (200919217D) - UR 4426 - MEDIATIONS, INFORMATIONS, COMMUNICATION, ARTS
Application Galaxie	OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

CAMPAGNE EMPLOIS ENSEIGNANT-CHERCHEUR 2024

POSTE N°18PR0457

Nature de l'emploi	Professeur.e des Universités
Nature du concours (articles 26 ou 46 du décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié)	46-1°
Spécificité du poste	Esthétique et Sciences de l'art (arts plastiques)
Section CNU	18_Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art
Localisation	Université Bordeaux Montaigne, 33607 Pessac
Etat du poste	Vacant
Date de prise de fonctions	01/09/2024
Résumé du poste en anglais	<p>This post of professor in visual arts, specialising in aesthetics and art sciences at the Université Bordeaux Montaigne, will be attached to the visual arts and design section and will develop its research activities within the UR MICA.</p> <p>Ce poste de professeur en arts plastiques, spécialité esthétique et sciences de l'art à l'Université Bordeaux Montaigne, sera pédagogiquement rattaché à la section arts plastiques-design et développera ses activités de recherche au sein de l'UR 4426 MICA.</p>
Euraxess research fields	Fine art, visual art, aesthetics
Enseignement	<p>Environnement de travail</p> <p>Le département Arts comprend les formations arts plastiques et design, cinéma, théâtre, musique et danse : en tout 7 Licences, 9 Masters, et une préparation à l'agrégation (arts plastiques). 200 enseignants (titulaires, chargés de cours, PAST, CDD) encadrent environ 1500 étudiants de la licence au master.</p> <p>La section Arts plastiques-Design, à laquelle sera rattaché-e le ou la collègue regroupe deux Licences (Arts plastiques et Design), six Masters (Recherche arts plastiques, Artiste</p>

	<p>intervenant – pratiques artistiques et actions sociales, Illustration, Design et Design situé et MEEF).</p> <p>Les enseignements sont pour la plupart dispensés dans le bâtiment de la Maison des Arts située sur le campus de l'Université Bordeaux Montaigne. Ce bâtiment bénéficie d'ateliers équipés (sculpture, sérigraphie, peinture, dessin, gravure, vidéo, photo) et de la salle d'exposition Alban Denuit, dédiée à la présentation des travaux des étudiant-es.</p> <p>Filières de formation concernées : Licence 1, 2 et 3 en arts plastiques, Master M1 et M2 attachant à la mention Arts, préparation à l'agrégation.</p> <p>Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement : Le ou la collègue recruté.e devra posséder une solide expérience en matière de développement de la recherche et de l'enseignement en arts plastiques, plus précisément dans le domaine de l'esthétique et des sciences des arts. Il ou elle devra par ailleurs avoir une bonne expérience du concours de l'agrégation d'arts plastiques et de sa préparation.</p> <p>En plus d'être pleinement investi-e dans la recherche et dans la formation, il ou elle sera à même de développer des projets de collaboration à l'échelle nationale et internationale.</p> <p>La personne recrutée assurera des enseignements essentiellement théoriques et méthodologiques (CM, TD et séminaires) dans la Licence, le Master Arts (trois parcours : Recherche arts plastiques, Artiste intervenant – pratiques artistiques et actions sociales, Illustration) et la préparation à l'agrégation de l'Université Bordeaux Montaigne. Il ou elle aura pour mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de participer aux enseignements et à la coordination pédagogique de Licence et de Master en collaboration avec l'équipe enseignante et des enseignements fondamentaux en esthétique et sciences de l'art, une ouverture vers le domaine de l'anthropologie étant particulièrement appréciée ; • de participer au développement de travaux de pédagogie sur projet et séminaires divers ; • de prendre part à l'encadrement des mémoires de recherche de Master 1 & 2 ; • de participer à la préparation à l'agrégation externe d'art plastiques ; • de prendre part aux différentes activités pédagogiques et administratives. Une bonne connaissance du milieu universitaire et des spécificités propres à nos disciplines artistiques est attendue ; • de consolider et développer le réseau de partenariat avec les institutions (FRAC, CAPC, etc.), le monde professionnel et scientifique de la création artistique et des théories de l'art. Une ouverture à l'échelle nationale et internationale est souhaitée ; • d'être à même de proposer des formations doctorales ; <p>d'encadrer des thèses de doctorat adossées à la mention <i>Arts (histoire, théorie, pratique)</i> de l'École doctorale Montaigne Humanités de l'UBM.</p>
<p>Recherche</p>	<p>L'emploi est rattaché à l'unité de recherche MICA, pour "Médiations, Informations, Communication, Arts" (UR 4426), majoritairement en SIC, avec une ouverture pluridisciplinaire en particulier avec une branche « Arts » permettant d'interroger les</p>

	<p>enjeux d'un monde articulé aux dispositifs technoscientifiques et info-communicationnels contemporains par l'éclairage particulier des productions artistiques et des approches esthétiques afférentes.</p> <p>L'emploi consiste à rééquilibrer et renforcer le potentiel scientifique et d'animation de l'axe "Art, Design, Scénographie : figures de l'urbanité" (ADS) : contribution au travail collectif des séminaires, journées d'études et colloques internationaux, aux projets de l'axe ; travail en partenariat inter-axes ; développement de partenariats dans la perspective d'élaboration de projets SAPS. Il est demandé une attention aux perspectives de la recherche transversale au MICA, en particulier, les questions de sobriété numérique, d'écologie responsable, des vulnérabilités et médiations culturelles et muséales, d'engagements et d'inclusion, d'ingérence créative. Une bonne connaissance des montages, coordination et pilotage de projets à financements est attendue. Une expérience dans le montage de manifestations artistiques (expositions, avec une expérience des réseaux artistiques à vocation nationale et internationale) est demandée, ainsi qu'une expérience éditoriale (direction d'ouvrages, de revue, de collection ; expertises).</p> <p>Ce profil se base sur le développement d'une recherche en esthétique et sciences de l'art, notamment dans les contextes numériques. Il sollicite les compétences et connaissances esthétiques nécessaires à l'analyse des faits artistiques, contemporains ou susceptibles d'éclairer le contemporain. Ainsi, la recherche pourra s'intéresser à une mise à l'épreuve de l'approche esthétique au regard de la contemporanéité et de ses enjeux sociétaux et technologiques. Des compétences connexes à la philosophie de l'art, mais toujours dans le champ de l'esthétique, par exemple en approche poétique de l'œuvre, en philosophie du design ou en anthropologie sont bienvenues. Une curiosité aux différentes pratiques artistiques dans le domaine élargi des arts plastiques est attendue. Une pratique artistique serait un atout non négligeable.</p>
<p>Responsabilités pédagogiques et collectives envisagées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le ou la candidate sera invité-e à prendre notamment part à la coordination pédagogique en licence et master de la section arts plastiques, aux différents jurys de diplômes, surveillances d'examens et autres phases de sélection des candidatures étudiantes. • Il aura à charge de contribuer à la représentation de la section arts plastiques et design au sein des différents conseils (parmi UFR, CA, CFVU, etc.).
<p>Contact/informations</p>	<p>Nous rappelons aux candidats qu'ils ne peuvent pas communiquer sur le poste avec les membres du comité de sélection avant le processus de recrutement.</p> <p>Pour toute demande d'information vous trouverez ci-dessous les coordonnées de la direction de l'UFR concernée :</p> <p>alexandre.peraud@u-bordeaux-montaigne.fr</p>
<p>Rappel des missions générales liées au statut des enseignant(e)s – chercheur(e)s</p>	<p><i>Art 2et 3 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences.</i></p> <p>Les enseignants-chercheurs ont une double mission d'enseignement et de recherche. Ils concourent à l'accomplissement des missions du service public de l'enseignement supérieur prévues par l'article <u>L. 123-3 du code de l'éducation</u> ainsi qu'à</p>

	<p>l'accomplissement des missions de la recherche publique mentionnées à l'article <u>L. 112-1</u> du code de la recherche. Dans l'accomplissement des missions relatives à l'enseignement et à la recherche, ils jouissent, conformément aux dispositions de l'article <u>L. 952-2</u> du code de l'éducation, d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression, sous les réserves que leur imposent, conformément aux traditions universitaires et aux dispositions du code de l'éducation, les principes de tolérance et d'objectivité.</p> <p>Les enseignants-chercheurs participent à l'élaboration, par leur recherche, et assurent la transmission, par leur enseignement, des connaissances au titre de la formation initiale et continue incluant, le cas échéant, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Ils assurent la direction, le conseil, le tutorat et l'orientation des étudiants et contribuent à leur insertion professionnelle. Ils organisent leurs enseignements au sein d'équipes pédagogiques dans tous les cursus universitaires et en liaison avec les milieux professionnels. Ils établissent à cet effet une coopération avec les entreprises publiques ou privées. Ils concourent à la formation des maîtres et à la formation tout au long de la vie.</p> <p>Ils ont également pour mission le développement, l'expertise et la coordination de la recherche fondamentale, appliquée, pédagogique ou technologique ainsi que la valorisation de ses résultats. Ils participent au développement scientifique et technologique en liaison avec les grands organismes de recherche et avec les secteurs sociaux et économiques concernés. Ils contribuent à la coopération entre la recherche universitaire, la recherche industrielle et l'ensemble des secteurs de production. Ils participent aux jurys d'examen et de concours.</p> <p>Ils contribuent au dialogue entre sciences et sociétés, notamment par la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique. Ils peuvent concourir à la conservation et l'enrichissement des collections et archives confiées aux établissements et peuvent être chargés d'activités documentaires.</p> <p>Ils contribuent au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale à la transmission des connaissances et à la formation à la recherche et par la recherche. Ils contribuent également au progrès de la recherche internationale. Ils peuvent se voir confier des missions de coopération internationale.</p> <p>Ils concourent à la vie collective des établissements et participent aux conseils et instances prévus par le code de l'éducation et le code de la recherche ou par les statuts des établissements.</p>
<p>Préconisations recherche</p>	<p>Il est attendu des candidat.e.s une expérience à l'internationalisation (séjours de recherche à l'étranger, publications dans des revues internationales référencées du domaine, notamment en anglais). De même, pour contribuer aux appels à projets des équipes, de l'établissement, ou pour en proposer eux-mêmes, on attendra que les travaux des futur.e.s recruté.e.s puissent s'inscrire dans les grands défis sociétaux ou environnementaux contemporains ou dans les grands enjeux de la recherche, tels qu'ils figurent dans les axes de la Stratégie nationale de la recherche, ou dans les plans d'action des AAP nationaux et internationaux (ANR, ERC). Le/la futur.e recruté.e devra aussi faire part de sa capacité à participer à des réseaux de recherche, nationaux et internationaux et à rechercher des partenariats. Il/elle contribuera ainsi au renforcement de l'activité</p>

scientifique de l'établissement et à sa visibilité. Il/elle encadrera les doctorant.s et masters.

En plus des éléments ci-dessus et des attentes concernant l'encadrement doctoral, il est attendu de futur PR qu'il ou elle fasse état d'une expérience dans le montage des projets de recherche sur les AAP régionaux, nationaux et internationaux.